

WPR/RC27.R4

RESOLUTIONS D'INTERET REGIONAL ADOPTEES PAR LA
VINGT-NEUVIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE
ET PAR LE CONSEIL EXECUTIF A SES CINQUANTE-
SEPTIEME ET CINQUANTE-HUITIEME SESSIONS

Le Comité régional

PREND ACTE des résolutions ci-après adoptées par la Vingt-Neuvième
Assemblée mondiale de la Santé et le Conseil exécutif à ses cinquante-
septième et cinquante-huitième sessions :

- WHA29.20 - Sixième programme général de travail pour une période déterminée
- WHA29.21 - Facteurs psycho-sociaux et santé
- WHA29.22 - Rapport sur la situation sanitaire dans le monde
EB57.R46
- WHA29.28 - Fonds immobilier
- WHA29.31 - Fonds bénévole pour la promotion de la santé
EB58.R10
- WHA29.32 - Etude organique sur la planification des ressources extra-budgétaires et leurs effets sur les programmes et la politique générale de l'OMS
- WHA29.42 - Coordination avec le système des Nations Unies -
EB57.R49 Questions générales : Activités soutenues par le PNUD - Situation financière
- EB57.R48 - Coordination avec le système des Nations Unies -
Questions générales
- EB57.R50 - Coordination avec le système des Nations Unies
(questions générales) : Coopération technique entre
pays en développement
- WHA29.43 - Année internationale de la Femme
- WHA29.45 - Programme de l'OMS concernant la santé et l'environnement
- WHA29.46 - Aspects sanitaires des établissements humains
- WHA29.47 - Approvisionnement public en eau et élimination des excréta
- WHA29.48 - Principes directeurs du budget programme
- WHA29.49 - Maladies cardio-vasculaires
- WHA29.57 - Programme de médecine du travail
- WHA29.58 - Schistosomiase
- WHA29.59 - Maladies mycosiques
- WHA29.63 - Programme élargi de vaccination
- WHA29.66 - Maladies rhumatismales
- WHA29.67 - Besoins et animaux de laboratoire pour le contrôle des produits biologiques et l'établissement de colonies de reproducteurs (primates)

WHA29.68 - Prévention de l'invalidité et réadaptation

WHA29.70 - Lutte contre la lèpre

WHA29.72 - Développement des personnels de santé

WHA29.73 - Etat d'avancement du programme antipaludique
EB57.R26

WHA29.19 - Promotion des services nationaux de santé et technologie
WHA29.74 sanitaire en ce qui concerne les soins de santé primaires
EB57.R27 et le développement rural

EB57.R17 - Développement de l'évaluation du programme à l'OMS

EB58.R11 - Rapport des représentants du Conseil exécutif à la
Vingt-Neuvième Assemblée mondiale de la Santé : Méthode
de travail du Conseil exécutif en ce qui concerne le
développement du programme

Troisième séance, 7 septembre 1976